Carreus
Carreus
F.R.C.15702A
Case
FRC
15702

ÉTAT

DE LA

CAISSE DE L'EXTRAORDINAIRE,

Présenté à l'Assemblée Nationale le 30 Septembre 1791.

Trois objets principaux ont formé la recette de cette Caisse ; savoir, les assignats de la première émission, portée à 400 millions ; les assignats de la seconde émission, portée à 800 millions ; les assignats de la troisième émission, portée à 600 millions.

Il faut y joindre la recette de la contribution patriotique, et de quelques objets divers spécifiés dans les comptes qui ont été imprimés et publiés tous les mois par l'Administrateur et le Caissier de l'Extraordinaire.

Ces mêmes comptes, dont M. Amelot vient de publier un résumé, justifient la dépense qui a absorbé les quatre cents premiers millions, et les huit cents seconds millions : le fonds courant de

THE NEWBERRY LIBRARY

la Caisse de l'Extraordinaire en la troisième émission d'assignats décrétés pour 600 millions.

La dépense sur cette somme a été, jusqu'à ce jour, en assignats,

de 500.....	170,000,000.
de 300.....	4,350,000.
de 100.....	47,100,000.
de 50.....	32,400,000.
TOTAL....	253,850,000.

De manière qu'il reste à dépenser sur les 600 millions d'assignats 346,150,000 liv.

Cette dernière somme existe, 1°. en assignats fabriqués, prêts à mettre en circulation, et qui sont dans la Caisse à trois clefs; 2°. en assignats que l'on signe et timbre aux Petits-Augustins; 3°. en assignats que l'on imprime chez M. Didot; 4°. en papier que l'on fabrique à Courtalm et au Marais.

Ces notions générales données, voici l'état actuel des valeurs disponibles trouvées à la Caisse de l'Extraordinaire, et qui vient d'être constaté par le procès-verbal dressé à l'instant:

Dans la Caisse de M. le Couteulx,	5,663,418 liv. 1 s. 4 d.
Dans la Caisse à trois clefs	5,675,000
TOTAL	11,338,418 liv. 1 s. 4 d.

Il existe en ce jour, aux Petits-Augustins, en fabrication actuelle, trois mille assignats de 300 l.,

dix mille assignats de 200 liv., cent onze mille assignats de 100 liv., trente-neuf mille assignats de 50 liv.; ce qui fait en valeur, seize millions.

Les Commissaires ont constaté aussi l'état de la fabrication et de l'émission des assignats de 5 liv.: l'émission qui a été décrétée est de 100,000,000. Il en a été fabriqué et émis pour 61,450,000 liv.; il reste à en émettre pour 38,550,000 livres. De cette somme, il y en a, à cet instant, aux Petits-Augustins, pour huit millions de livres, formant 1,600,000 assignats en fabrication. Le surplus est chez l'Imprimeur ou aux Papeteries.

Les assignats de 5 liv. n'ont été émis qu'au moyen de l'échange contre des assignats de sommes plus fortes. Voici l'état des valeurs rentrées par l'émission des 61,450,000 liv. en assignats de 5 livres.

16,000 assignats de	2,000 l. brûlés. . . .	32,000,000 liv.
4,219 assignats de	2,000 l. en nature . .	8,438,000
9,012 assignats de	1,000 l. *idem.*	9,012,000
12,000 assignats de	500 l. *idem.*	6,000,000
6,000 assignats de	100 l. *idem.*	6,000,000 liv.
	TOTAL	61,450,000 liv.

Extrait du procès-verbal clos à la Caisse de l'Extraordinaire, le premier Octobre 1791, deux heures après midi.

Signé, CAMUS.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.